LE FAIT DU JOUR

Des protocoles sanitaires drastiques

Les piscines sortent la tête de l'eau

Natation

Fermées depuis la mi-mars et le début du confinement, les piscines reprennent vie peu à peu dans le département de l'Allier. Une bonne nouvelle pour les nageurs comme pour les gestionnaires des différents sites, qui doivent toutefois composer avec de nouvelles normes sanitaires particulièrement drastiques. C'est le cas par exemple au stade aquatique de Vichy-Bellerive, qui a rouvert ses portes le 9 juin dernier.

Pierre Geraudie
pierre.geraudie@centrefrance.com

L'eau n'avait jamais été aussi calme et les bassins aussi peu animés. Mais ça y est, après plusieurs semaines de fermeture, crise sanitaire oblige, les piscines bourbonnaises se remettent peu à peu en ordre de marche. Au plus grand plaisir de baigneurs qui devront toutefois encore patienter un peu avant de retrouver l'ambiance des bassins d'avant-crise. La faute à un protocole sanitaire pour le moins drastique, avec lequel chacune des piscines du département a dû composer avant de songer à rouvrir ses portes. Certaines piscines, d'ailleurs, ont encore besoin de temps avant d'accueillir à nouveau du public (*voir notre infographie*)…

Des conditions strictes

Mais des bassins ont donc déjà rouvert. C'est le cas du stade aquatique de Vichy-Bellerive. Bien que reçu dans l'urgence début juin, le protocole sanitaire a pu y être rapidement mis en œuvre. Et l'ensemble des bassins ont pu retrouver un peu d'animation, le 9 juin. Sous des conditions strictes. Ainsi, la jauge d'accueil a été limitée à 212 personnes simultanément. Soit un nageur pour 10 m² de surface d'eau. Une fois cette capacité atteinte (qui intègre les membres des quelques clubs locaux ayant repris leurs entraînements), les nageurs sont invités à revenir plus tard.

Par ailleurs, le temps de présence dans les bassins a été limité à 1 h 30 (il est contrôlé par l'intermédiaire de bracelets de couleur distribués à l'accueil, où la présentation de la carte d'identité est demandée). Autre obligation induite dans le protocole sanitaire en vigueur : le port du bonnet de bain. Et le passage à la douche (savonnée), avant et après la baignade.

> **Un temps de présence limité dans les bassins**

De nouvelles habitudes à prendre pour les baigneurs, donc. Mais aussi pour les équipes techniques. De fait, le personnel du stade aquatique n'est plus seulement voué à veiller au bon déroulement de la baignade : il doit aussi s'inquiéter du bon respect des gestes barrières au bord des bassins. Le nettoyage des couloirs et des vestiaires a également été intensifié. De quoi bien occuper des équipes qui ont pu être renforcées par la venue de personnel détaché de la piscine de Cusset (la seule des cinq piscines de l'agglomération de Vichy qui ne rouvrira qu'en septembre).

Un protocole qui pourra être amené à évoluer

C'est, ainsi, au prix d'un casse-tête technique et humain que le stade aquatique a pu amorcer son « déconfinement », il y a dix jours. « Le protocole a été compliqué à mettre en place », en sourit Jean-Sébastien Laloy, vice-président de Vichy Communauté en charge notamment des affaires sportives. « Mais cette réouverture était importante. Il y avait une attente des usagers. Et puis il y a, derrière, des enjeux économiques… ».

Quant à savoir jusqu'à quand perdurera ce protocole un peu spécial, la réponse est entre les mains… du gouvernement. « On s'adaptera aux consignes nationales », note Jean-Sébastien Laloy, qui n'exclut pas, en cas d'autorisation, de « desserrer » les contraintes. Des contraintes qui, comme la météo sans doute, semblent pour l'heure jouer sur la fréquentation du stade aquatique : la semaine dernière, le nombre d'entrées quotidiennes ne dépassait parfois pas la barre des 100 nageurs (là où elle peut atteindre 1.000 en cette saison et en temps « normal »). Si elle est de retour, l'effervescence dans les bassins reste donc encore toute relative. ■

L'Allier des piscines

1 Centre aqualudique l'Ovive à Moulins

Ouverture à compter du mercredi 17 juin

Horaires : le lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 10h à 18h30.
Réservations : uniquement par téléphone au 04.70.34.04.05 le lundi, mercredi, vendredi et samedi entre 10h30 et 18h et le mardi et jeudi entre 11h et 17h.
Capacité d'accueil : 24 nageurs par bassin soit en tout 48 personnes.
Mesures sanitaires : réservation du créneau à l'avance, port du masque obligatoire jusqu'au vestiaire, gel hydroalcoolique à disposition, et prendre une douche savonnée avec l'accès au bassin.

2 Piscine municipale de Bourbon-l'Archambault

Ouverture à compter du lundi 6 juillet

Horaires : tous les jours avec 3 créneaux : de 12 h 00 à 14 h 30 / de 14 h 30 à 17 h 00 / 17 h 00 à 19 h 30. Pour chacun des créneaux, les nageurs pourront se baigner 2 heures. La dernière demi heure sera pour la désinfection du matériel.
Réservations : par téléphone au 04.70.67.04.80
Capacité d'accueil : 40 personnes par créneau. 20 personnes supplémentaires n'ayant pas réservé pourront être acceptées.
Mesures sanitaires : réservation du créneau à l'avance. Masque obligatoire jusqu'à l'accueil. Pas de cabine pour se changer. Les nageurs devront arriver directement en maillot de bain. Douche obligatoire. Le bonnet de bain n'est pas obligatoire.

3 Piscine communautaire de Dompierre-sur-Besbre

Ouverte depuis le 11 juin

Horaires : lundi, mardi et jeudi 3 créneaux : 13 h 00 à 14 h 30; de 15 h 00 à 16 h 30; de 17 h 00 à 18 h 30 / mercredi 2 créneaux : 13 h 30 à 15 h 00; de 15 h 30 à 17 h 00 / vendredi 3 créneaux : 13 h 00 à 14 h 30; de 15 h 00 à 16 h 30; de 17 h 00 à 18 h 30 / samedi 2 créneaux : 14 h 30 à 16 h 00; de 16 h 30 à 18 h 00 / dimanche 2 créneaux : 9 h 00 à 10 h 30; de 11 h 00 à 12 h 30
Réservations : il est fortement conseillé aux nageurs de réserver un créneau horaire (Tél 04.70.48.02.68)
Capacité d'accueil : la piscine accueille 20 personnes à la fois sur 1 h 30. L'entrée se fera en léger décalé de deux groupes de 10 personnes pour la désinfection des vestiaires.
Mesures sanitaires : respecter les 1 mètre de distance avec les autres nageurs. Le bonnet de bain est obligatoire pour tous.

4 Centre aqualudique de La Loue à Saint-Victor

Réouverture : 1er juillet

Horaires : du lundi au vendredi, de 9 heures à 20 heures ; le samedi et dimanche, de 9 heures à 19 h 30.
Réservations : au 04.70.26.08.60 et sur l'application "Mon centre aquatique" et paiement sur l'application. (l'appli n'est pas encore mise en place).
Capacité d'accueil : 150 nageurs admis en même temps par créneau de deux heures.
Mesures sanitaires : Les réservations sont obligatoires. Port du masque obligatoire de l'accueil jusqu'au casier et port du bonnet de bain obligatoire.

5 Piscine de Cosne-d'Allier

Réouverture espérée fin juin

Horaires : à définir
Réservations : par téléphone au 04.70.02.00.26
Capacité d'accueil : 14 nageurs admis en même temps maximum

6 Piscine de Couleuvre

La piscine ne va pas ouvrir cette année. Elle ouvrira en 2021 du 1er juillet au 31 août. Les règles sanitaires n'ont pas encore été prévues.

Le chlore, allié des baigneurs contre le Covid-19

Nager est un plaisir auquel on a de nouveau droit avec le déconfinement. Mais est-ce sans danger ?

Pour les experts, l'eau ne présente aucun risque inhérent quant à la propagation du SARS-CoV-2. Selon un rapport du Haut Conseil de la santé publique, le risque serait encore moindre dans les piscines grâce à la désinfection au chlore qui s'est montrée efficace sur des virus similaires à celui qui circule actuellement.

Des études américaines sur des eaux de lac auraient constaté que la température avait aussi une influence sur le virus. Plus l'eau était chaude, plus l'infectiosité des coronavirus étudiés diminuait.

Le SARS-CoV-2 se propageant dans l'air, le danger dans les piscines – comme à la plage – réside dans la proximité avec les autres baigneurs. Les vestiaires et les douches seraient les principales zones à risques selon des experts. C'est pour cela que la distanciation sociale et les gestes barrières restent de mise dans les piscines publiques comme à la plage.

Sens de circulation, nombre limité de baigneurs feront partie des protocoles sanitaires imposés par les Agences régionales de santé. ■

ATOUT. Le chlore de l'eau des piscines est efficace contre les virus. PHOTO FLORIAN SALESSE

accompagnent les réouvertures

LE FAIT DU JOUR

7 Stade aquatique de Vichy Communauté, Bellerive-sur-Allier
Ouvert
Horaires : lundi de 9 h 30 à 16 h ; mardi et vendredi de 11 h 30 à 21 h 30 ; mercredi de 11 h 30 à 17 h ; jeudi de 11 h 30 à 20 h ; samedi de 11 h à 19 h ; dimanche de 9 h 30 à 19 h.
Dès le mois de juillet, passage en horaires été : lundi de 9 h 30 à 19 h ; mardi et vendredi de 11 h à 21 h ; mercredi, jeudi et samedi de 11 h à 19 h.
Réservations : 04.70.96.57.64
Mesures sanitaires : temps de Baignade (douche incluse) limitée à 1h30 (contrôle effectué par rotation de couleurs de badge toutes les 30 minutes), et dans la limite d'une FMI (fréquentation maximale instantanée) fixée à 212 personnes.

8 Piscine municipale de Saint-Yorre
Réouverture : 4 juillet
Horaires : du lundi au dimanche de 12h à 19h.
Réservations : téléphone 04.70.59.22.48
Capacité d'accueil : 55 personnes en fonction des recommandations sanitaires jusqu'au 22 juin.

9 Piscine de Cusset
Ouvrira en septembre

10 Piscine de Commentry
Réouverture : 1er juillet
Horaires : 11h30 / 13h30 puis 14h30/16h30 et enfin 17h00/19h00
Réservations : sur le site de la ville de Commentry et un site internet spécifique.
Capacité d'accueil : 36 nageurs admis en même temps par session.

11 Piscine du Mayet-de-Montagne
Réouverture : 4 juillet
Horaires : du lundi au samedi de 13 h à 18 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30.
Réservations : tél. 04.70.59.70.52
Capacité d'accueil : limité à 26 personnes en fonction des recommandations sanitaires jusqu'au 22 juin.

12 Piscine Robert-Saigne de Saint-Germain-des-Fossés
Réouverture : 4 juillet
Horaires : du lundi au dimanche de 12 h à 18 h 30. Pataugeoire fermée ; évacuation des bassins 15 minutes avant.
Réservations : 04.70.59.67.71
Mesures sanitaires : limité à 38 personnes en fonction des recommandations sanitaires jusqu'au 22 juin.

13 Piscine municipale de Gannat
Fermée jusqu'à fin juin pour travaux
La date et des modalités de réouverture la semaine prochaine.

14 Piscine estivale de Varennes-sur-Allier
Fermée tout l'été

15 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Réouverture espérée le 4 juillet
Les modalités d'ouverture ne sont pas arrêtées.

Stade aquatique de Vichy-Bellerive

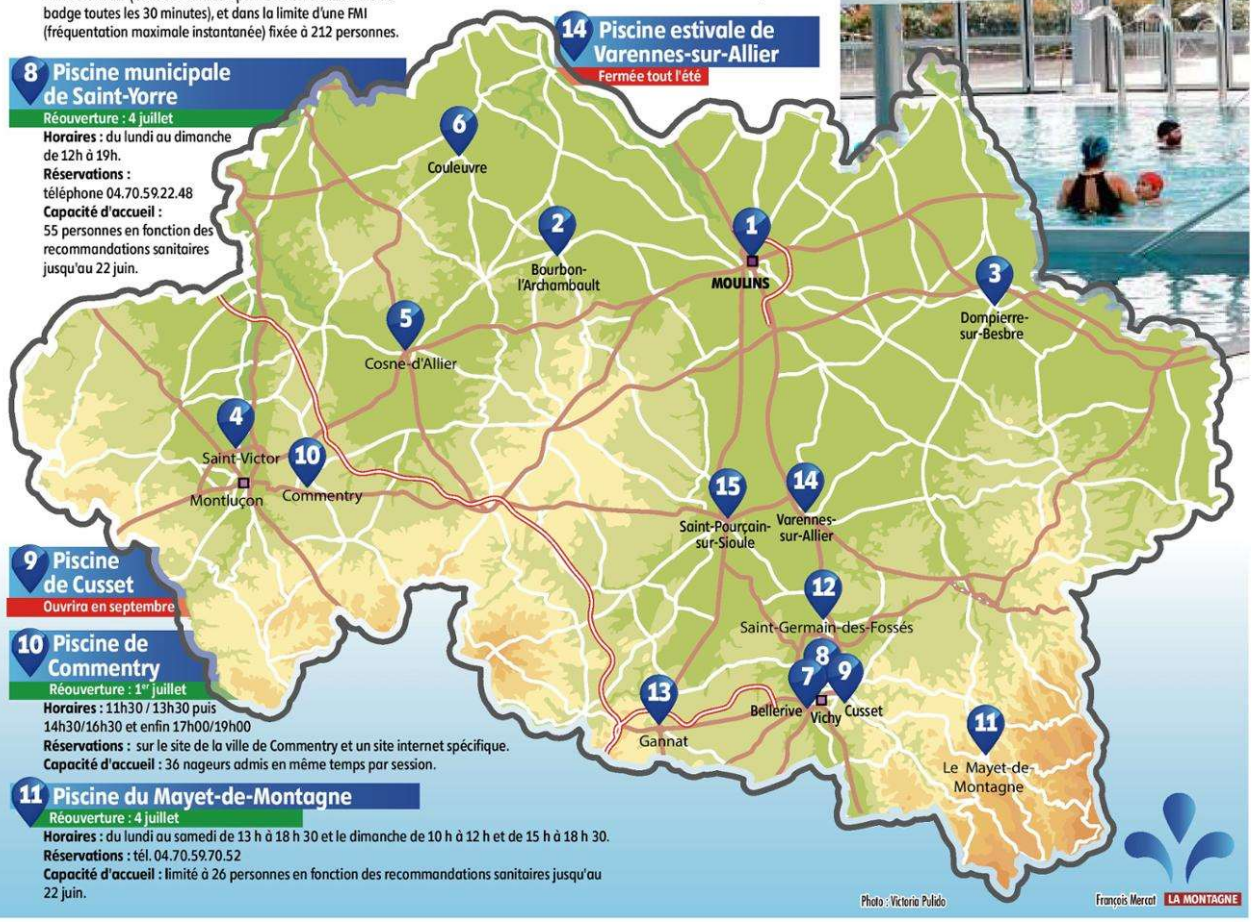

Photo : Victoria Pulido
François Mercat LA MONTAGNE

La piscine de Clairval, à Cosne-d'Allier, en attente d'analyses

La mairie de Cosne-d'Allier pensait, comme d'autres villes, pouvoir rouvrir la piscine Clairval ainsi que l'autorise à présent le gouvernement.

Le vendredi 5 juin, la réouverture prévue le lundi 8 juin a cependant dû être repoussée à nouvelle date non précisée. Ce délai est simplement dû au fait que le réseau d'eau chaude des douches doit être analysé pour voir s'il ne contient pas de légionelles. Or, la mairie attend toujours qu'un technicien vienne procéder aux prélèvements. « Lorsque les circuits ne servent pas et que l'eau stagne, le risque que des légionelles apparaissent devient plus grand. À Clairval, il est très faible car le circuit n'a pas été à l'arrêt pendant deux mois parce qu'on s'en est servi pour nettoyer. Mais le technicien n'a pas voulu prendre de risque et a rendu cette analyse obligatoire », explique Dominique Filatre, le directeur général des services de la ville.

DATE. La mairie de Cosne-d'Allier espère que la piscine de Clairval pourra rouvrir à la fin du mois. PHOTO FLORIAN SALESSE

La mairie espère qu'en dépit de ce contretemps elle pourra ouvrir la piscine à la fin du mois. « Cela devrait retarder d'une vingtaine de jours l'ouverture », estime Dominique Filatre. ■